

« Voici les termes avec lesquels j'ai éclairci ce doute en une addition à mon Traité de l'Eucharistie :

« Omnino putamus Ascelinum reipsa catholice sentire
« nec aliam Christi carnem, quam quæ pro nobis tradita
« est, confici a sacerdote existimasse. Itaque utraque illa
« substantia visibilis et corporea alia non est quam substan-
« tia panis et vini præjacens consecrationi et ipsum verum
« Christi corpus de Virgine natum et pro nobis passum.

« Dixit autem per consecrationem substantiam quæ
« consecratur uniri cum Christi corpore, non quod velit
« intervenir unionem physicam, quæ utriusque perma-
« nentiam supponeret, sed ut significet panem cujus sola
« accidentia restant, unum substantialiter evadere cum
« vera Christi carne per benedictionem subinducta. Et
« quamvis modus ille loquendi panis unitur *cum carne*
« *Christi*, id est, transit in ejus substantiam *et sit ea cum ea*
« *substantialiter unum*, non sit adeo usitatus, tamen cum de
« sensu catholico constat, molliendæ sunt voces, ut juxta
« S^{um} Hilarium sensus non sermo sit crimen (6). »

(6) Voici la traduction de ce passage que nous avons vérifié dans les œuvres de l'auteur :

« Nous croyons tout à fait à l'orthodoxie d'Ascélinus; il n'a pas pensé que le prêtre créait au Christ une chair différente de celle qu'il avait livrée pour nos péchés. C'est pourquoi l'une et l'autre substance visible et tangible n'est pas autre chose que la substance du pain et du vin, qui existait avant la consécration et qui est après le vrai corps de Jésus-Christ, né de la Vierge-Marie et crucifié pour nous.

« Cet auteur a dit, il est vrai, que par la consécration, la substance consacrée est unie au corps du Christ, mais il n'entend pas une association qui laisserait subsister la permanence des deux substances; il a voulu plutôt expliquer comment le pain, dont les accidents demeurent, disparaît seulement en substance, après que le véritable corps de Notre-